

## L'agence Française de Développement et le changement climatique

1<sup>er</sup> colloque sur « les ouragans de l'Atlantique  
Nord et le réchauffement climatique :  
exemple de la Caraïbe

14 et 15 mai 2007



AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

# Temperature and CO<sub>2</sub> concentration in the atmosphere over the past 400 000 years (from the Vostok ice core)



CO<sub>2</sub> concentration, ppmv

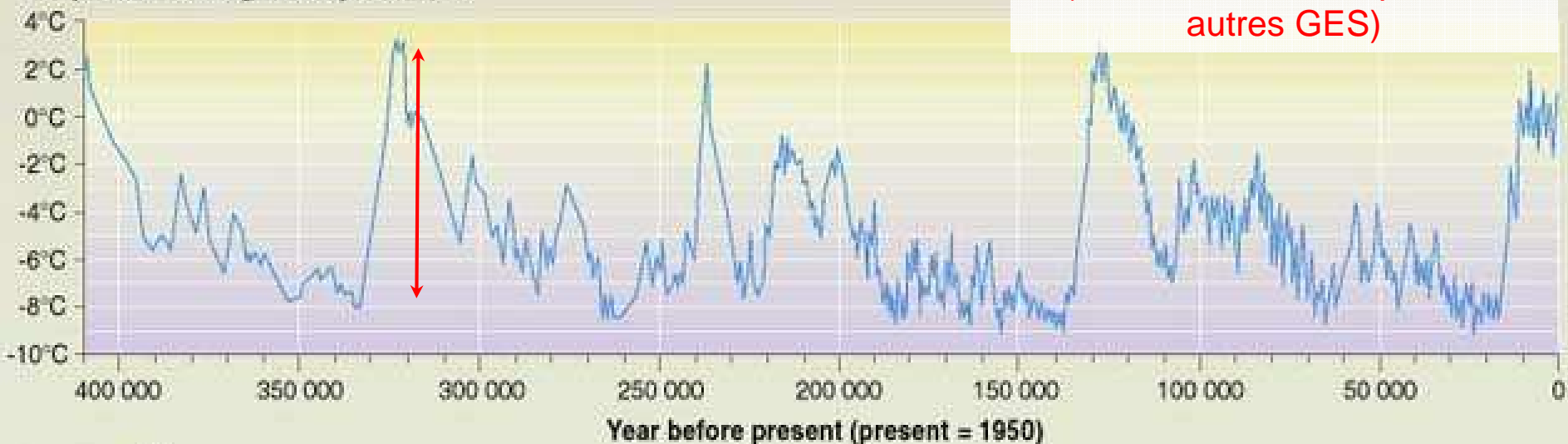


Milankovitch

+ 10°C → + 100 ppm CO<sub>2</sub>

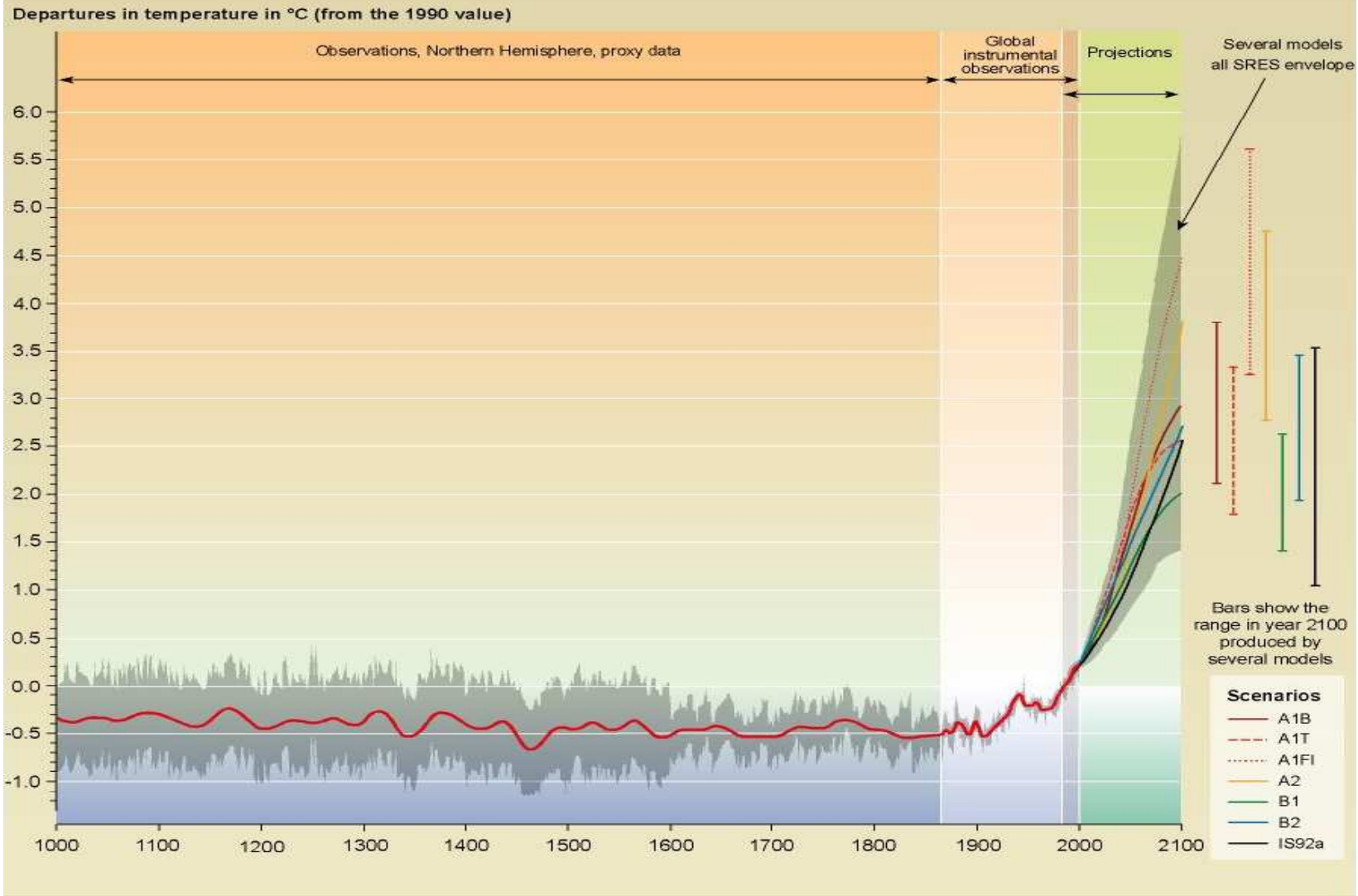
Year before present (present = 1950) Actuellement 360 ppm CO<sub>2</sub> !

Temperature change from present, °C



(et même tendance pour les autres GES)

# Variations of the Earth's surface temperature: year 1000 to year 2100



14 et 15 mai 2007

## Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)

**Objectif :** stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique  
(i.e. ramener en 2000 à leurs niveaux de 1990 les émissions anthropiques de gaz à effet de serre)

**Adoptée** le 9 mai 1992, **entrée en vigueur** le 21 mars 1994

**Pays engagés :** Membres OCDE (sauf Corée et Mexique) + économies de l'est en transition  
Il fut rapidement constaté que les objectifs étaient insuffisants et que le mécanisme devait devenir contraignant pour les pays signataires, d'où l'élaboration du :

## Protocole de Kyoto

**Objectifs chiffrés** de réduction des émissions de 6 GES (dont CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O) de - 5% par rapport à 1990 sur la période 2008-2012

**Adopté** le 11 décembre 1997, **entré en vigueur** le 16 février 2005

**Pays engagés :** mêmes que CCNUCC + Croatie - (Turquie, Biélorussie)  
mais non ratifié par Etats-Unis, Australie, Croatie

- Chaque pays se voit allouer un **quota d'émissions** à ne pas dépasser  
- 3 mécanismes de flexibilité :

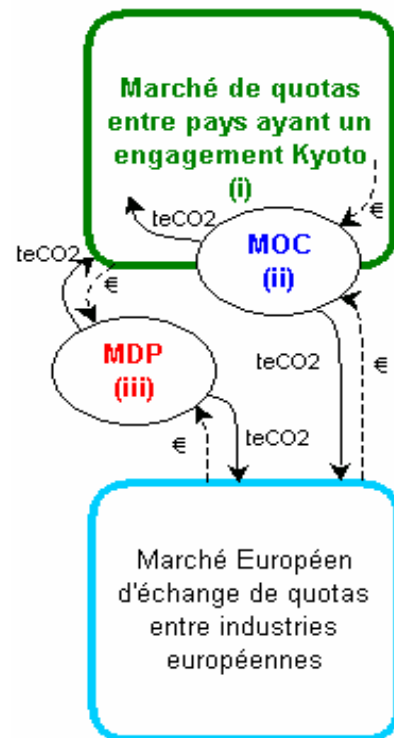
(i) échange de quotas entre pays ayant un engagement

→ soulève la question du "hot air" des pays de l'Est qui disposent de surplus importants de quotas du fait de l'effondrement des industries lourdes depuis la chute du mur de Berlin

(ii) projets réduisant les émissions entre pays ayant un engagement (MOC)

→ le pays bénéficiaire de l'investissement doit ôter les crédits carbone ainsi générés de son allocation nationale

(iii) projets réduisant les émissions dans un pays sans engagement (MDP)



## Marché européen d'échange de quotas d'émissions

**Objet :** Traduction des engagements Kyoto des pays européens pour les industries fortement émettrices de GES : allocation de quotas limités donnant lieu à un marché d'échange entre industries

**En vigueur** depuis le 1er janvier 2005

- Concerne pour l'instant les secteurs suivants : production électrique, pétrochimie, métallurgie, cimenterie, verrerie, céramique, papeterie  
NB : l'objectif à long terme de la CE est de réduire de 70% les émissions de GES par rapport à 1990

14 et 15 mai 2007

# Différents leviers permettent de lutter contre les CC

- **L'atténuation** consiste à réduire la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Cet objectif peut être atteint par (i) réduction des émissions (économie d'énergie et technologies plus efficaces) ou (ii) séquestration du carbone dans la biomasse ou dans d'anciens réservoirs d'hydrocarbures.
- **L'adaptation** consiste à anticiper un réchauffement devenu inévitable par exemple en prévoyant l'évacuation de pluies diluviennes ou en cultivant des espèces adaptées aux nouvelles conditions climatiques.

# Quelques bonnes nouvelles récentes

- Conférence des Parties à Montréal en décembre 2006 : règles du protocole de Kyoto adoptées, discussions pour l'après 2012 initiées (avec les Etats-Unis), avancées sur les projets de changement d'utilisation des sols
- Développement rapide du marché carbone et premiers crédits sonnants et trébuchants enregistrés fin 2005

14 et 15 mai 2007

# Un CIS Climat comme aboutissement

- Juillet 2004 : présentation d'une note d'orientation stratégique « climat » dont ce CIS est la traduction opérationnelle
- Une problématique prise en compte de façon croissante dans les stratégies et les opérations
- Une évolution appelée par :
  - la lutte contre le réchauffement qui est l'affaire de tous
  - la légitimité d'action de l'AFD
  - l'extension du champ d'activités de l'AFD
  - la vision des tutelles (CICID Environnement) et de la communauté internationale (cf. G8)
  - les orientations stratégiques internes (POS et RSE)

14 et 15 mai 2007

# Un CIS qui concerne toute l'AFD

- Un objectif ambitieux sur 3 ans afin de :
  - former tous les agents de l'AFD et diffuser la prise en compte de la problématique « climat »
  - organiser l'intégration de la dimension climat dans les opérations
- Action centrée sur le métier de l'Agence : une approche projet
- Exploiter les avantages du Groupe :
  - expérience et compétence du financement de projets
  - une large palette d'outils financiers
  - bonne connaissance du secteur privé
  - implantations locales
  - des partenariats : FFEM, DGCID, DGTPE, MEDD, MIES, ADEME
  - culture technique et économique

14 et 15 mai 2007



# OBJECTIFS DIRECTS

## Promouvoir un développement sobre en Carbone

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Promouvoir des techniques et technologies plus sobres dans l'ensemble des secteurs (transport, industries, énergie dont énergies renouvelables, agriculture et élevage, etc.)

## Lier la problématique globale aux préoccupations locales

- Associer la lutte contre les changements climatiques à la réduction des pollutions atmosphériques locales
- Soutenir les activités de séquestration dans la biomasse

## Accompagner les populations vulnérables

- Aider les pays de la ZSP à intégrer les mécanismes internationaux de lutte contre les changements climatiques
- Aider les populations et pays les plus démunis à s'adapter aux effets négatifs induits par le réchauffement climatique

14 et 15 mai 2007

## OBJECTIFS DIRECTS

### Promouvoir un développement sobre en Carbone

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Promouvoir des techniques et technologies plus sobres dans l'ensemble des secteurs (transport, industries, énergie dont énergies renouvelables, agriculture et élevage, etc.)

### Lier la problématique globale aux préoccupations locales

- Associer la lutte contre les changements climatiques à la réduction des pollutions atmosphériques locales
- Soutenir les activités de séquestration dans la biomasse

### Accompagner les populations vulnérables

- Aider les pays de la ZSP à intégrer les mécanismes internationaux de lutte contre les changements climatiques
- Aider les populations et pays les plus démunis à s'adapter aux effets négatifs induits par le réchauffement climatique

# ACTIVITES AFD

## Généraliser la prise en compte du climat dans le cœur de métier AFD

Réduction des émissions et adaptation ; dans l'instruction des projets aussi bien que dans l'élaboration des stratégies sectorielles et géographiques

## Instruire des opérations exemplaires dédiées principalement à la lutte contre les changements climatiques

- Maîtrise de l'énergie, efficacité énergétique, énergies plus propres et renouvelables (dont biomasse)
- Climat et pollutions locales
- Séquestration biologique
- Fonds Carbone et mécanisme de développement propre
- Renforcement des capacités PMA

## Contribuer à l'élaboration des politiques internationales

- Participer aux travaux des DCP avec la diplomatie française
- Production intellectuelle : recherche sur adaptation, MDP, séquestration, pollution et climat

## Mobiliser des financements additionnels

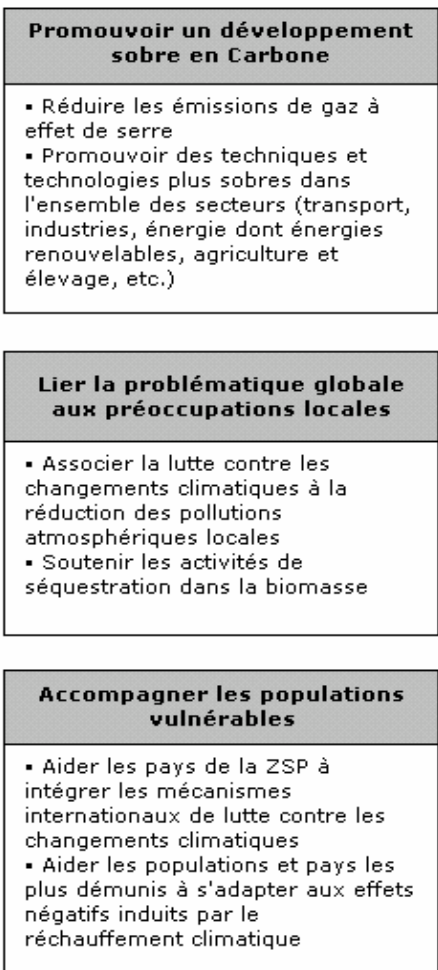
- Mobiliser l'ensemble des financements AFD (souverain et non souverain) et FFEM
- Mécanisme de Développement Propre
- Fonds d'adaptation et fonds PMA

14 et 15 mai 2007

## OBJECTIFS FINAUX



## OBJECTIFS DIRECTS



## ACTIVITES AFD



14 et 15 mai 2007

# Activités internes

- Au niveau des projets: comptabilisation des émissions évitées ; sensibilisation, formation et accompagnement des chefs de projets ; revue des projets à impact important (adaptation et atténuation) ;
- De façon transversale: mise en place d'un réseau climat (interne et consultants) ; communication ; suivi des résultats ; recherche et veille

14 et 15 mai 2007

# Sélectivité géographique

	Réduction d'émissions	Séquestration	Adaptation
PMA			
PRI et émergents			
COM			

14 et 15 mai 2007

# En guise de conclusion

- Un CIS pour donner le « réflexe climat » en interne (CIS, CIP, Projets)
- Un CIS dont les résultats seront mesurables
- Partenariats nécessaires et initiés avec DGCID (recherche, opérations régionales), MIES (négociations), MEDD et ADEME (expertise technique), DGTPE (MDP, financement)
- Mobilisation nécessaire des capacités d'analyse et de gestion des connaissances de l'AFD (adaptation, liens entre local et global, formation, diffusion de la connaissance...)

14 et 15 mai 2007

# Ce que fait déjà l'AFD

- Opérations efficacité énergétique dans les émergents et PRI (Chine, Thaïlande, Turquie, Maghreb, Afrique du Sud, etc.) en direct ou en intermédiation financière
- Solaire et géothermie dans l'outre mer
- Développement des connaissances sur la séquestration biologique (sols et forêts)
- Accompagnement MDP avec le FFEM (Afrique et Chine)
- Participation à l'activité Carbon Finance de la Banque mondiale (BioCF, mise à disposition, CF Assist)
- Développement méthodologie comptabilisation des émissions évitées
- Participation aux négociations internationales
- Mécanismes d'assurances catastrophes naturelles...

14 et 15 mai 2007